

Bourses universitaires sur critères sociaux 2021/2022

Liste des documents à fournir à l'appui de votre demande de bourse et/ou de logement

- Les documents en langue arabe doivent être accompagnés de leur traduction en français
- Toute tentative de déclaration frauduleuse entraînerait le rejet systématique du dossier Tout dossier incomplet sera rejeté

L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier. Aucun document fourni (copie) ne sera restitué.

Dossier à déposer au service des affaires sociales <u>uniquement sur rendez-vous</u>

affaires-sociales.oran-cslt@diplomatie.gouv.fr

Le jour du rendez-vous, il faut <u>obligatoirement</u> vous munir des passeports de toute la famille (français & algériens)

- Formulaires de demande de bourse dûment complétés et signés
- Copie du dossier social étudiant des enfants pour lesquels la bourse est sollicitée
- Pour les premières demandes : copie recto-verso de la carte d'identité française (ou passeport français
- Copie du certificat de scolarité 2020/2021 des enfants à charges y compris l'intéressé
- Copie du livret de famille dans le cas d'une première demande ou d'un changement de situation
 - En cas de divorce ou de séparation des parents : copie du jugement sur lequel figure le montant de la pension alimentaire
 - En cas de décès d'un des parents : copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de réversion
 - Pour les étudiants mariés : copie de leur livret de famille et justificatifs des revenus du conjoint
- Copie carte grise du/des véhicules possédés ou utilisés (y compris le ou les véhicules de fonction)
- **Justificatifs de domicile :** (certificat de résidence délivré par la mairie ou contrat de bail, facture d'eau, d'électricité ou attestation d'hébergement)
- Copie des **6 derniers relevés bancaires** et/ou postaux de l'année 2019 des comptes (des deux parents) détenus en Algérie et dans tout autre pays ou attestation sur l'honneur de non possession de comptes

Justificatifs des ressources brutes selon la situation professionnelle
des parents, tuteurs ou conjoints

des parents, tuteurs ou conjoints	
Salariés	- Tous les bulletins de salaire de janvier à décembre 2019 Si paiement en numéraire, relevé des émoluments visé par les services fiscaux.
Professions libérales Agriculteurs déclarés Commerçants Artisans	 Copie du bilan fiscal (déclaration fiscale réelle) ou de la notification définitive (impôts forfaitaires) pour l'exercice 2019 Copie des statuts de la société et/ou du registre de commerce. Pour les associés qui ont également le statut de gérant, directeur général, directeur copie des 12 bulletins de salaires de l'année 2017. Formulaire G50 ou série C N°20 délivré par les impôts indiquant le chiffre d'affaire déclaré et le montant versé aux impôts pour l'année 2019 Justificatifs du montant versé aux impôts pour l'année 2019 Copie de la fiche signalétique (pour les agriculteurs déclarés) Reçu de caisse délivré par la C.A.S.N.O.S. pour l'année 2019 Attestation sur l'honneur indiquant le montant des revenus de la famille.
Retraité	 Attestation des revenus <u>ou</u> historique des paiements de la Caisse des Retraites et/ou de la Caisse Nationale des Non-Salariés pour l'année 2019 Attestation <u>ou</u> historique des paiements pour l'année 2019 de la ou des retraite(s) complémentaire(s) incluant celle(s) des moudjahidines. Attestation sur l'honneur de n'exercer aucune activité professionnelle NB. Cas d'une pension française : attestation de non affiliation à la CNR
Sans profession avec/sans revenus non déclarés	 Déclaration sur l'honneur précisant la composition du budget familial et sa provenance. Déclaration sur l'honneur rédigée par la/les personne(s) qui verse(nt) une aide en mentionnant le montant, justificatifs des revenus et copie d'une pièce d'identité Attestation de non affiliation à la CNAS et à la CASNOS